



# RÈGLEMENT – BRAINS WARRIORS

Le **BRAINS WARRIORS** est une manifestation organisée par le service Jeunesse de la Mairie de Brains.

Cette manifestation s'intègre dans diverses actions menées par les 12-18 ans de la Maison des Jeunes de Brains, dans le but d'autofinancer un séjour en Grèce en 2020.

## ***NATURE DE L'ÉPREUVE***

Le **BRAINS WARRIORS** est une épreuve sportive, une course avec obstacles.

L'épreuve comprend un parcours d'environ 2.5 km avec 10 obstacles naturels ou artificiels.

La course se déroule par équipe mixte de 6 participants (âge et/ou sexe).

L'objectif est de commencer et terminer la course en équipe, dans une dynamique coopérative, une ambiance sympathique et une volonté d'amusement.

Tous les obstacles sont contournables.

Il n'est pas prévu de temps limite, toutefois l'équipe de fermeture du parcours pourra, à sa libre appréciation, faire arrêter un concurrent et demander son retour avec le véhicule dédié au ramassage des abandons.

## ***INSCRIPTIONS***

### **Public concerné :**

Tout public à partir de 8 ans.

Pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale sera obligatoirement à fournir au moment de l'inscription (doc. Autorisation Parentale, ci-après).

Répartition des équipes :

LA COURSE FAMILLE est destinée aux équipes comportant au moins 1 participant de moins de 13 ans.

LA COURSE ADULTE est destinée aux équipes comportant des participants à partir de 13 ans.

### **Inscriptions :**

Avant de s'inscrire tout participant doit avoir vérifié posséder une assurance civile.

Les inscriptions sont ouvertes sur site, espace des Primevères – 44830 Brains, de 12h à 14h.

Les inscriptions se font par équipe de 6 participants.

Toutes les équipes doivent avoir au moins 1 adulte (majeur de 18 ans et + munie d'une pièce d'identité).

Toute équipe constituée d'un enfant de moins de 13 ans sera classifiée comme équipe famille. (doc. Inscriptions, ci-après).

Lors de l'inscription, tous les participants doivent s'acquiescer INDIVIDUELLEMENT du droit d'engagement, lire, approuver et signer le règlement ainsi que la décharge de responsabilité.

Le coût de la participation est fixé à 3€ pour les moins de 13 ans et 6€ pour les plus de 13 ans.

L'inscription comprend uniquement la participation à l'épreuve.

La charge d'inscription n'est ni remboursable, ni échangeable, ni réutilisable.

L'inscription complétée de la décharge médicale décharge l'organisateur de toute responsabilité en cas d'accident.

Animateur/MJB/RG Brains Warriors

## ***CLASSEMENT***

Il est prévu un classement SCRATCH au temps (chronomètre manuel), en deux catégories (Familles et Adultes).

Seules les 3 premières équipes de chaque catégorie seront récompensées.

## ***SANCTIONS***

L'organisation se réserve le droit d'écarter de l'épreuve toute personne qui ferait encourir un risque à autrui, ne respecterait pas les consignes des contrôleurs de course ou porterait atteinte à la propreté des lieux.

## ***ASSURANCES***

L'organisateur souscrit une police d'assurance responsabilité.

Contrat –SMACL–groupe VYV- Niort. Cette police garantit la responsabilité civile des organisateurs pour les dommages causés aux tiers, dans le cadre de l'application du présent règlement, de ses annexes, et de l'ensemble des directives de course.

Toute réclamation, en particulier en cas de blessures, devra être faite par écrit en français, adressée à la Mairie de Brains-service Jeunesse et Manifestations-2 place de la Mairie-44830 BRAINS dans un délai de 5 jours après l'épreuve. Passé ce délai aucune réclamation ne sera acceptée.

## ***SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE***

Il y a un poste de secours implanté sur le village.

Chaque épreuve du parcours est encadrée par un jeune et un adulte commissaire de course.

Le poste de secours ainsi que les commissaires de course sont en relation avec le PC Central.

Ces différents postes sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- en se présentant au poste de secours
- en se présentant aux bénévoles sur un atelier
- en demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes sur avis médical et les médecins officiels sont en particulier habilités :

- à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger

## ***ABANDON***

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un atelier. Il doit alors prévenir le responsable de l'obstacle afin qu'il prévienne l'équipe de secours et/ou le PC Central.

## ***ANNULATION DE LA COURSE***

### **Force Majeure**

La Mairie de Brains ne saurait être tenue pour responsable si l'évènement devait être annulé/interrompu ou modifié pour un cas de force majeure ou par une décision administrative.

Pour les besoins des présentes, les parties conviennent d'attribuer aux évènements suivants les effets de la force majeure : incendie, conditions climatiques ou politiques rendant impossibles ou très difficiles la tenue de l'évènement et notamment : inondation, épidémie, attentat, ouragan, tornade, tempêtes, orage, gel, tremblement de terre, guerre, guerre civile, arrêt de travail, lock out ou grève des personnels et/ou sportifs nécessaires à la tenue de l'évènement ou à l'acheminement des compétiteurs, révolution, émeutes, mouvements de foule, retrait ou suspension des autorisations préfectorales, vol de tout ou partie du matériel nécessaire à la tenue de l'évènement, conditions rendant impossible ou très difficile le maintien de la sécurité des participants à l'évènement, défection substantielle des participants à l'évènement.

A tout moment, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de l'épreuve pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou pour cas de force majeur.

Dans ces conditions, aucun remboursement ne pourra être exigé.

## ***HORAIRES DE LA MANIFESTATION***

12h – 14h : Inscriptions

14h : Échauffement Collectif

14h30 : Départ des équipes (équipes famille ; puis équipes adulte)

Toutes les 2 minutes ou en fonction du nombre de participants sur ordre du PC Central

17h : fin de la course

17h30 : Podium et remise des récompenses

## ***MATERIEL FORTEMENT CONSEILLÉ***

L'organisation ne fournit pas de matériel. (Gants recommandés)

Le participant s'engage à s'équiper selon les conditions météo annoncées.

En cas de météo délicate (vent, froid...), nous vous conseillons vivement de prévoir quelques éléments de plus. Des sanitaires et douches collectives seront mis à disposition.

### ***DROIT A L'IMAGE-NEWSLETTER-RGPD***

Par le présent acte, j'accorde aux parties sus nommées et aux ayants droits (tels que partenaires et médias), la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve. Ces éléments peuvent être utilisés en totalité ou partie, à exploiter, son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cet événement et en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les dispositions.

De même les données à caractère personnel (adresse électronique, adresse postale, nom, prénoms) recueillies via le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé à des fins d'information et pour satisfaire, le cas échéant, aux obligations réglementaires.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous le souhaitez il suffit de nous écrire :

Mairie de Brains-service Jeunesse et Manifestations-2 place de la Mairie-44830 BRAINS  
en nous indiquant vos souhaits et vos coordonnées.

L'ensemble des éléments relatifs à la manifestation Brains Warriors (Règlement Général, Autorisation Parentale, Décharge et Inscriptions) sont accessibles sur le site internet de la Mairie de Brains.